

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 14</p> <p><b>Quorum atteint</b></p> <p><u>date de convocation :</u> 17/09/2024</p> <p><u>date d'affichage :</u> 17/09/2024</p>	<p><b>L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE</b> le 20 du mois de <b>septembre</b> à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Valherbasse à Montrigaud, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de <b>VASSY Jean-Louis</b>, Maire en présence des conseillers : Mme <b>BESSON Isabelle</b>, M. <b>CHARVAT Patrick</b>, Mme <b>SAUREL Nelly</b>, M, <b>ROLIN Jérôme</b>, M. <b>PAQUIEN Lionel</b>, Mme <b>BARRIER Marie-Agnès</b>, Mme <b>JANTON Joëlle</b>, Mme <b>RONGY Marie-Madeleine</b>, Mme <b>MATHIEU-POUGET Régine</b>, M. <b>DUC Bernard</b></p> <p><b>Absents excusés :</b> M <b>GAUDENECHÉ Patrice</b> ( a donné pouvoir à <b>ROLIN Jérôme</b>), M <b>BRET Vincent</b> ( a donné pouvoir à <b>JANTON Joëlle</b>), Mme <b>MARION Isabelle</b> ( a donné pouvoir à <b>VASSY Jean-Louis</b>), M <b>RODRIGUEZ Richard</b>, M <b>MARY Claude</b>,</p> <p><b>Absents :</b> <b>CARRERE Alexandra</b> , <b>DUC Gwendoline</b>, <b>CLET Benjamin</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> <b>BESSON Isabelle</b></p>

### **DÉLIB. N° 059-2024 OBJET : AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE GDS**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'une convention a été passée avec le GDS pour 6 interventions dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique. Le nombre d'intervention a été atteint.

Un signalement a été fait la semaine dernière sur la plateforme dédiée et un nid a été détruit à Miribel.

Monsieur le Maire propose d'approuver l'avenant à la convention pour la prise en compte de 6 interventions supplémentaires soit 450 € supplémentaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

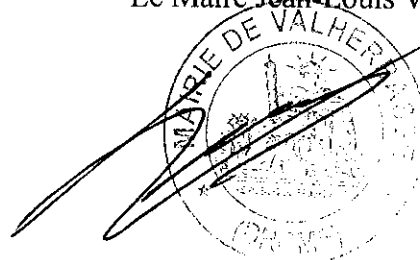
Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	14
Abstention	0
Contre	0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 20 septembre 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le 01/10/2024



ID : 026-200083731-20240920-DELIB059\_2024-DE